Introduction aux Théories Economiques / L1 MIASHS

Avertissement à l'attention des étudiants

- Ce document est uniquement destiné à vous aider dans la préparation de vos révisions. **Il est donc impératif qu'il ne soit ni reproduit ni diffusé, en particulier sur des sites marchands**.
- Il est par ailleurs important de compléter votre travail de révision **en lisant textes des sources primaires reproduits dans vos brochures de TD**. La brochure de TD de TEC1 est téléchargeable en format *.pdf* dans la rubrique « Travaux dirigés » de cet EPI.

DOSSIER 3 : La théorie ricardienne de la répartition.

Texte 1 : La rente

Q1 – Pourquoi est-il important pour Ricardo d'avoir une définition précise de la rente ?
Ricardo aspire à une définition de la rente plus précise que celle de Smith, qui tendrait à confondre ce qui relève de la rente et des profits du capital investi dans l'agriculture. Dans l'exemple de la ferme sur laquelle des investissements ont été réalisés (clôtures, entretien, *etc.*) il faut distinguer dans le revenu du propriétaire foncier ce qui relève de la rémunération des facultés productives de la terre d'une part, et du profit sur le capital investi dans les installations d'autre part.
La rente ne rémunère que le droit d'exploiter les facultés productives naturelles du sol. Il n'y a donc rente que dans le secteur agricole (si l'on met de côté le cas particulier des mines).
Il s'agit là selon Ricardo d'un point essentiel, dans la mesure où les causes agissant sur le niveau des rente et des profit agissent généralement en sens inverse (voir Q°4 plus bas).

Q2 – La rente différentielle
Les facultés productives des terres n'étant pas uniformes, chez Ricardo la rente a un caractère relatif, lié à la fertilité différentielle des sols. Les terres les moins productives de l'économie (celles qui ont les coûts de production les plus élevés) ne dégagent pas de rente. Elles servent de référence pour fixer les rentes des autres terres : plus le différentiel de fertilité est important, plus la rente est élevée. Ce mécanisme assure l'unicité du prix du blé (fixé par les coûts de production sur les terres marginales, i.e. les moins fertiles) et des taux de profit agricoles.
NB : vous pouvez si vous avez le temps distinguer **rente extensive** (conséquence de la mise en culture de terres toujours moins fertiles) et **rente intensive** (conséquence de l'ajout sur les terres déjà exploitées de portions de capital dont la productivité marginale est décroissante). Ricardo écrit en effet (p. 25 brochure de TD) :
« *Il arrive assez souvent qu'avant de défricher les nos 2, 3, 4, ou les terrains de qualité inférieure, on peut employer les capitaux d'une manière plus productive dans les terres déjà cultivées. Il peut arriver qu'en doublant le capital primitif employé dans le n° 1, le produit, quoiqu'il ne soit pas double ou augmenté de cent quarters, augmente cependant de quatre-vingt-cinq quarters, quantité qui surpasse ce que pourrait rendre ce capital additionnel, si on le consacrait à la culture du terrain n° 3. (…)*
S'il y avait donc beaucoup plus de terres fertiles qu'il n'en faut pour fournir les subsistances nécessaires à une population croissante, ou s'il était possible d'augmenter le capital employé à la

Copyright ©Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Toute reproduction et diffusion interdite.

culture des vieux terrains sans qu'il y eût aucune diminution de produits, la hausse des rentes deviendrait impossible, la rente étant l'effet constant de l'emploi d'une plus grande quantité de travail donnant moins de produits.»

Q3 – Conditions de la rente différentielle

- Les terres doivent être de qualité différente en termes de fertilité. Si les terres étaient de qualité uniforme, toutes seraient la moins fertile et aucune ne dégagerait de rente
- Les terres les plus fertiles sont déjà toutes appropriées et mises en culture. La rente apparaît dès lors que des terres de second rang sont mises en culture pour nourrir la population. A chaque mise en culture de terres de moindre qualité, les rentes s'élèvent sur toutes les terres déjà cultivées et une rente apparaît sur celles qui jusqu'alors n'en payait pas. La dernière terre mise en culture est aussi appelée *terre marginale*.
- Il doit enfin exister une concurrence entre les capitalistes pour exploiter les meilleures terres. Cette concurrence permet progressivement aux propriétaires des terres fertiles d'exiger le paiement d'une rente aux fermiers capitalistes en contrepartie de leur exploitation.

Q4 : La rente est-elle une cause de la diminution des profits ?

Non. La rente n'est qu'une conséquence de l'élévation du prix des denrées agricoles. Cette dernière étant l'effet de la mise en culture de terres toujours moins fertiles (où de portions de capital moins productives), qui nécessitent plus de travail et de capital pour produire.

Toute augmentation du prix des denrées se traduit par un double effet simultané : une élévation des rentes (effet direct) et une baisse des profits (effet indirect via l'augmentation du prix « naturel » du travail, cf. question 1 du texte 2 ci après). La cause de la dégradation des profits est donc bien selon Ricardo la dégradation des conditions de production agricoles (qui en elle-même est indépendante de l'existence des rentes).

Q5 - *La rente est-elle, selon Ricardo, Une composante du prix des marchandises (industrielles ou agricoles) ?*

Non, la rente n'est pas une composante des prix, qui se résolvent uniquement en salaires et profits. Dans l'industrie en effet, aucune rente n'est versée du fait de la définition restrictive qu'en donne Ricardo. Dans l'agriculture, le prix naturel des denrées est déterminé par les conditions de production les plus défavorables qui ne dégagent pas de rente, et se résout par conséquent uniquement en salaires et profits. Les rentes dégagées sur les autres terrains consistent en des transferts de valeur de la poche des capitalistes vers celle des propriétaires.

<u>Texte 2 : Les salaires</u>

Q1 – Qu'est-ce que le « prix naturel du travail » ? Pourquoi augmente-t-il avec le « progrès de la société » ?

Le prix naturel du travail, ou salaire de subsistance, est celui « qui fournit aux ouvriers, en général, les moyens de subsister et de perpétuer leur espèce sans accroissement ni diminution ». Il dépend donc du prix des biens de subsistances et de celui des choses nécessaires ou utiles à l'entretien de l'ouvrier et de sa famille (on prend en général le blé, élément de base de la nourriture de l'ouvrier, comme bien de référence).

Lorsque la société « progresse », la croissance démographique oblige à mettre en culture des terres de moins en moins fertiles pour nourrir la population. La détérioration des conditions de production dans l'agriculture entraîne une augmentation du prix naturel des biens de subsistance (il faut plus de travail pour produire une même quantité de blé), sur lequel est « indexé » le prix naturel du travail.

Copyright ©Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Toute reproduction et diffusion interdite.

Q2 : Cela veut-il dire que le niveau de vie de l'ouvrier augmente ?
Non, puisque le prix naturel du travail est un prix de subsistance (« *le prix naturel du travail, ou salaire naturel, est celui qui fournit aux ouvriers les moyens de subsister et de perpétuer leur espèce, sans diminution, ni augmentation*. »). La hausse du prix des denrées absorbe celle des salaires et l'effet sur le pouvoir d'achat est « neutre ». C'est du point de vue du capitaliste que le prix du travail se renchérit, et conduit à une baisse du profit.

Q3 : De quoi dépend l'amélioration du niveau de vie du travailleur ?
D'une accumulation soutenue de capital, et donc d'un taux de profit durablement élevé. L'accumulation stimule la demande de bras (le capital sert à mettre en œuvre la production de marchandises), donc la demande de travail. Les capitalistes sont alors contraints à proposer des salaires plus élevés (concurrence), et le travailleur peut s'acheter des produits manufacturés – dont le prix baisse avec la division du travail - avec ce qu'il touche en plus de son « salaire naturel », et améliorer ainsi son confort de vie.
Il faut toutefois noter que la hausse du prix courant du travail au-dessus de son prix naturel a tendance à stimuler la croissance démographique. L'offre de travail se trouve alors accrue et exerce une pression à la baisse sur les salaires courants. L'accumulation doit donc être soutenue pour que l'élévation du niveau de vie du travailleur soit continue.

Texte 3 : *Quel est l'effet d'une hausse des produits agricoles sur les profits des manufacturiers ? Et des fermiers ?*
L'effet est similaire. La hausse du prix des denrées agricoles renchérit le coût du travail dans les deux secteurs. Selon le principe du partage du gâteau, le profit qui est résiduel diminue.
Dans l'agriculture, les capitalistes (fermiers) voient certes leurs recettes augmenter du fait du renchérissement de la valeur de leur produit, mais cette augmentation est entièrement absorbée par l'élévation des rentes des propriétaires (voir texte 1, question 4).

Réponse plus détaillée : La hausse du prix des produits agricoles (des biens de subsistance), tend donc à augmenter la part relative des salaires dans le partage de la valeur ajoutée (sans que le niveau de vie des ouvriers ne s'améliore nécessairement). Symétriquement, dans la mesure où le coût du travail se renchérit, le profit qui est résiduel diminue selon un principe élémentaire de partage du gâteau (plus la première part coupée est grande, plus la seconde, le reste, sera petite).
Cette baisse « tendancielle » du taux de profit s'impose à tous les secteurs. Dans l'agriculture, les capitalistes voient certes leurs recettes augmenter du fait du renchérissement de la valeur de leur produit, mais cette augmentation est entièrement absorbée par l'élévation des rentes versées aux propriétaires.
Au total donc, lorsque le prix des biens de subsistance s'élève, les salaires augmentent alors que les profits baissent. C'est pourquoi Ricardo était favorable au libre échange, afin de favoriser l'importation des biens agricoles produits à plus faible coût à l'étranger qu'en Grande-Bretagne, et contrecarrer la baisse tendancielle du taux de profit. D'où son opposition au *Corn Law act* de 1815 (https://fr.wikipedia.org/wiki/Corn_Laws).

Copyright ©Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Toute reproduction et diffusion interdite.